

Information concernant la conférence annuelle 2012 /
Annual Conference 2012 Information
University of Waterloo & Wilfrid Laurier University

Call for Papers

Canadian Society for the Study of Religion
Annual Conference

The Program Committee invites submissions for the 2012 Annual Meeting of the CSSR, to be held in conjunction with the Congress of the Humanities and the Social Sciences on the campuses of University of Waterloo & Wilfrid Laurier University, Waterloo, Ontario, from Saturday May 26 to Tuesday May 29, 2012.

Theme: Crossroads – Scholarship for an Uncertain World

The Board of the Federation encourages associations to adopt this theme and to develop sessions related to the topic within their own programs and to engage in intellectual debates that characterize these annual meetings.

As always, the CSSR welcomes papers and proposals on all aspects of religion, from various academic perspectives.

The deadline for all submissions (special papers and abstracts of regular papers, panels and roundtables) is **Monday January 16, 2012**. Abstracts are to be no more than 150 words. Those greatly exceeding this limit will not be printed in the program.

Individuals must be members to have their papers accepted into the program. At least one participant of a panel should be a member.

Please note: This year we will be strictly following CSSR policy:

- Individuals may **only** present one paper in a Panel, and be a discussant in **one** Roundtable.
- Panelists must be from different institutions.

Chaired sessions are an integral part of an effective program. Please indicate if you would be willing to chair a session at the annual meeting.

Completed special papers, abstracts of regular papers, panels and roundtables, are to be sent electronically to the Program Chair:

Rubina Ramji
Department of Philosophy and Religious Studies, Cape Breton University
ruby_ramji@cbu.ca
(902) 563-1264

**** Please include the following information with your **electronic submission**: last name, first name, institutional affiliation, title of paper, abstract, mailing address, phone numbers(s), fax number, and e-mail address. As well, please make sure to indicate your audio-visual needs, if any.**

Submissions for the CSSR Annual Meeting may be of four types.

a. Special Papers

In order to effect a more full discussion of complete studies by Society members, blocks of time may be set aside for the presentation of, responses to, and discussion of “special” or “major” papers. A special paper may be grounded in a special field, but it should address matters important to all students of religion. In order to be considered, a complete version of the paper together with an abstract is to be submitted by January 16, 2012.

b. Regular Papers

The Committee invites proposals for presentations of works in progress and shorter scholarly papers for presentation. Normally, the time for actual delivery is twenty minutes, with ten minutes for questions and discussion. A 150 (maximum) word abstract should be submitted by January 16, 2012. All audio-visual needs must be clearly noted with your initial submission. Abstracts should include some background to the topic you are proposing, a statement of methodology and an indication of your argument.

c. Panels

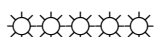
The Committee encourages proposals for panels, workshops and seminars. The organizer is responsible for setting the topic and involving the participants in a maximum three hour block of time (two sessions of an hour and a half each). An abstract(s) as above, together with the names and institutional affiliations of the participants, audio-visual needs, and the name of a Chair (who should not be making a presentation) is to be submitted by January 16, 2012. Panel organizers should submit both the panel abstract and the individual paper abstracts as one package. Panel organizers are expected to coordinate communication between members of the panel(s) and the Program Chair.

d. Roundtables

The Roundtable format usually focuses on a particular issue, book, or the body of work of an individual. It consists of four (or more) short presentations followed by discussion, both with the roundtable members and audience members. As with the panel, the organizer is responsible for submitting an abstract for the Roundtable which includes the names and institutional affiliations of the participants, equipment needs, and the name of the Chair (who may also be a participant).

IMPORTANT NOTES:

1. The CSSR strongly discourages panel presentations of more than three papers as it inhibits discussion. Presentations of more than 3 papers should use the Roundtable format.
2. Requests to present on specific dates MUST accompany the initial proposal. Date changes cannot be made to the program once it has been circulated.
3. Joint proposals (two societies combining their efforts) should be submitted to both societies for approval.
4. Acceptance of proposals will be done via e-mail, and Panel/Roundtable organizers will be responsible for informing their presenters. Members who require a 'hard copy' acceptance of their proposal for funding purposes may request one from the Program Chair.
5. Multiple presentations are not permitted. However, a participant is permitted to present **one** regular paper/panel presentation and **one** roundtable presentation.



Invitation à proposer une communication

La Société canadienne pour l'étude de la religion (SCÉR)
Conférence annuelle, 2012

Le comité de programme de la Société canadienne pour l'étude de la religion vous invite à lui envoyer des propositions de communication pour sa prochaine conférence annuelle. Cette année nous serons accueillis par l'Université de Waterloo et l'Université Wilfrid Laurier du 26 au 29 mai, à Waterloo.

Comme **thème principal du congrès de 2012**, le Conseil de la Fédération a adopté : À la croisée des chemins – Le savoir face à un monde incertain.

Le Congrès est la plus grande conférence interdisciplinaire du genre, qui nous encourage à penser « le savoir branché » tout en reconnaissant que les idées mondiales doivent être assorties de valeurs mondiales.

Nous espérons que le Congrès 2012 vous donnera l'occasion de participer à des débats intellectuels comme ceux qui ont fini par caractériser nos assemblées annuelles.

Vous noterez que, conformément à sa politique habituelle, la SCÉR accepte des propositions de communication portant sur n'importe quel aspect de la religion, mais uniquement à visée académique.

La date limite pour soumettre un résumé de 150 mots (maximum) de toutes les propositions (conférence, communication ordinaire, séminaire ou atelier, table ronde) est le **16 janvier**

2012. Les résumés qui dépasseront largement la limite de 150 mots ne seront pas publiés dans le programme.

Vous devez être membre de la Société pour proposer une communication, et dans le cas d'un séminaire ou d'une table ronde un des participants doit être membre. Nous avons besoin aussi de personnes qui accepteraient de présider l'une ou l'autre session de cette rencontre; svp, veuillez nous indiquer si vous êtes disposé à le faire.

Vous voudrez bien envoyer le texte complet de votre proposition de conférence, le résumé de votre communication, d'un séminaire ou d'une table ronde à la présidente du comité du programme :

Rubina Ramji
Department of Philosophy and Religious Studies, Cape Breton University
ruby_ramji@cbu.ca
(902) 563-1264

****** Nous vous encourageons à envoyer votre proposition en document attaché **par courrier électronique**. Avec toute proposition, veuillez inclure les informations suivantes : Nom, prénom, affiliation institutionnelle, résumé, besoin en audio-visuel, adresse postale, numéro(s) de téléphone, de télécopieur, et courrier électronique.

Quatre types de propositions sont recevables lors de ce congrès :

a. La conférence :

Afin de permettre un débat plus en profondeur concernant des recherches d'envergure réalisées par nos membres, des périodes peuvent être réservées à la présentation de communications plus longues avec répondants et discussion. Bien qu'appuyé sur une expertise précise, ce type de communication devrait éviter une trop grande spécialisation et déboucher sur des questions générales susceptibles d'intéresser un plus grand public. Pour qu'une telle conférence puisse être organisée, il faut que le texte complet de la conférence nous soit soumis avant le 16 janvier 2012, de même qu'un résumé de cette conférence.

b. La communication ordinaire :

Le comité vous invite à proposer une brève communication faisant état de travaux en voie de réalisation ou portant sur tout autre sujet spécialisé. L'exposé est normalement de vingt minutes, et est suivi de dix minutes de questions et discussions. Il faut à cet effet soumettre un résumé de 150 mots (maximum) avant le 16 janvier 2012. Ce résumé doit préciser le thème abordé, inclure des éléments de méthodologie et donner une première idée de votre argumentation. Vous devez immédiatement signaler si vous aurez besoin d'appareils audio-visuels.

c. Le séminaire ou l'atelier :

Le comité encourage des propositions de séminaires, d'ateliers, etc. À de telles activités, on alloue au maximum trois heures, soit deux sessions d'une heure et demie. C'est à l'organisateur ou à l'organisatrice de tels séminaires de décider de son thème, de choisir et de contacter ceux ou celles qui y participeront. C'est à lui ou elle à soumettre avant le 16 janvier 2012 un résumé de cette activité, y compris le nom, l'affiliation institutionnelle, les besoins audio-visuels de chacun des participants, ainsi que le nom d'un président ou d'une présidente (qui ne devrait pas normalement faire de communication). La personne qui organise cette activité doit soumettre ensemble le résumé global et les résumés provenant de chacun et chacune des membres du groupe. C'est à cette personne d'assurer la coordination entre les membres du séminaire et la présidente du comité du programme.

d. La table ronde :

Le format de table ronde est habituellement réservé à une question particulière, à un livre ou à l'œuvre d'un auteur. Il consiste en quatre présentations (ou davantage), suivies de discussions entre les membres de la table ronde autant qu'avec l'audience. Comme pour le séminaire, c'est à l'organisateur ou à l'organisatrice de soumettre un résumé de cette activité, y compris le nom, l'affiliation institutionnelle, les besoins audio-visuels des participants, ainsi que le nom d'un président ou d'une présidente (qui peut lui-même participer à la table ronde).

REMARQUES IMPORTANTES :

1. La SCÉR n'encourage pas les séminaires ou ateliers de plus de trois communications, car ils ne laissent pas suffisamment de temps à la discussion. Les présentations de plus de trois communications devraient plutôt utiliser le format de « table ronde ».
2. Le comité accepte d'analyser une demande de communication faite à une journée précise, à la condition expresse que cette demande accompagne la proposition initiale. Changements de dates ne peuvent pas être apportés au programme une fois qu'il a été distribué.
3. Toute proposition de communication conjointe (i.e. impliquant la participation de membres de deux sociétés) doit être soumise et approuvée par les deux sociétés concernées.
4. Les personnes dont les propositions de communication sont acceptées sont avisées par courrier électronique, mais ce sont les personnes en charge de séminaire ou de table ronde qui sont responsables d'aviser les membres de leur groupe. Toute personne ayant besoin d'une lettre officielle d'acceptation de sa communication, en raison de subventions par exemple, n'ont qu'à le demander à la présidente du comité du programme.
5. Plus qu'une présentation n'est pas autorisée. Toutefois, un participant peut présenter **une** communication ordinaire et participer aussi à **une** table ronde.